



Saint-Zéphirin
de Courval

Le Bulletin Municipal

Volume No 100 – JANVIER 2023

Souper dansant
Samedi 21 janvier

Inscription obligatoire avant le 14 janvier

Méchoui à 19h – coût : 35\$

Musique :
Sonia Champagne

50 ans et + inscrivez-vous
au : (450) 564-2501

Au centre communautaire
de Saint-Zéphirin

Club Fadoq de St-Zéphirin



PROJET DE

MÉMOIRE COLLECTIVE DE SAINT-ZÉPHIRIN

- ★ **Qu'est-ce que c'est?**
C'est un projet qui vise à conserver la mémoire collective de la municipalité
- ★ **Comment est-ce que ça fonctionne?**
Des entrevues seront enregistrées afin de conserver les précieux souvenirs au sujet de la municipalité
- ★ **Quels questions seront posées?**
Les questions portent sur l'agriculture, la culture, l'éducation, la religion et tout autre sujet qui vous inspire!
- ★ **Qui peut participer?**
Toute personne qui vit ou qui a vécu, qui travaille ou qui a travaillé à Saint-Zéphirin
- ★ **Comment faire pour participer?**
Si vous voulez participer ou si vous connaissez quelqu'un qui voudrait participer, contactez-nous!

Pour participer ou pour plus d'information:
Rachel Fahlman ou Grégory Lemoine
819-469-5190

VOTRE BULLETIN MUNICIPAL REGORGE D'INFORMATIONS IMPORTANTES! LISEZ-LE POUR NE RIEN MANQUER.



@Municipalité Saint-Zéphirin



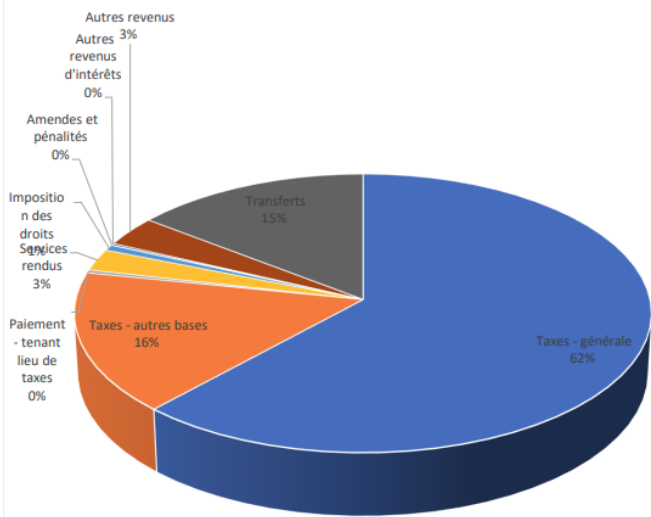
Retrouvez une version couleur du bulletin sur notre site web.
Visitez le www.saint-zephirin.ca.



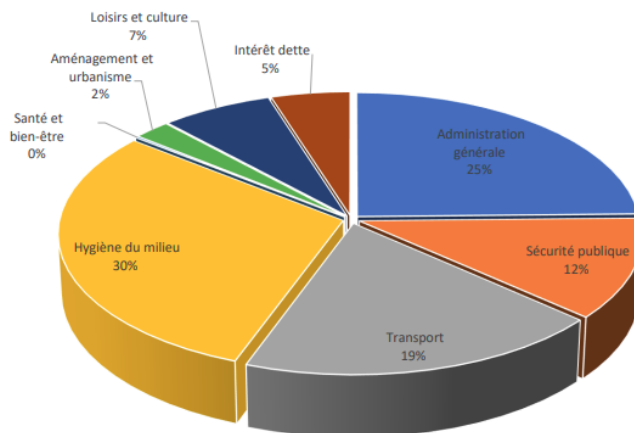
SOMMAIRE - BUDGET 2023

REVENUS	Taxes - générale	1 595 574 \$
	Taxes - autres bases	422 884 \$
	Paielement - tenant lieu de taxes	9 000 \$
	Services rendus	65 456 \$
	Imposition des droits	17 340 \$
	Amendes et pénalités	1 200 \$
	Autres revenus d'intérêts	5 000 \$
	Autres revenus	90 200 \$
	Transferts	375 406 \$
	Total des revenus	2 582 060 \$
DÉPENSES	Administration générale	443 169 \$
	Sécurité publique	212 598 \$
	Transport	342 502 \$
	Hygiène du milieu	539 952 \$
	Santé et bien-être	3 000 \$
	Aménagement et urbanisme	40 862 \$
	Loisirs et culture	125 051 \$
	Intérêt dette	88 466 \$
	Total des dépenses	1 795 600 \$
FINANCEMENT	Financement	285 100 \$
INVESTISSEMENT	Investissement	2 575 844 \$
AFFECTATION	Résultat avant affectation	(2 074 484) \$
	Affectation	(2 074 484) \$
RÉSULTAT	Excédent (déficit) fins fiscale	0 \$

REVENUS



DÉPENSES



LISTE DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER POUR LE MOIS

La liste des comptes à payer pour le mois de décembre 2022 s'élève à un montant de 109 178,46 \$



**SÉANCES DU
CONSEIL
MUNICIPAL**

Mardi 10 janvier 2023, 20h
Lundi 6 février 2023, 20h



01.



JANVIER



2023

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
01 	02 	03 	04	05 	06 	07
08	09 	10 	11 	12 	13 	14
15 	16 	17 	18 	19 	20 	21
22	23 	24 	25 	26 	27 	28
29	30 	31 	01	02	03	04

02.



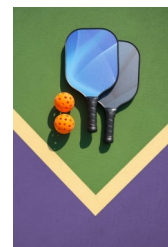
FÉVRIER



2023

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
29	30	31	01 	02 	03 	04
05	06 	07 	08 	09 	10 	11
12	13 	14 	15 	16 	17 	18
19 	20 	21 	22 	23 	24 	25
26	27 	28 	01	02	03	04

Conseil municipal
 Pickleball
 Palet / shuffleboard
 Souper dansant
 Saint-Valentin
Bibliothèque
 Matières recyclables
 Ordures ménagères
 Célébration



INITIATION AU PICKLEBALL

Au centre communautaire de Saint-Zéphirin

Profitez de cette belle opportunité que nous avons à St-Zéphirin de jouer au pickleball autant à l'intérieur qu'à l'extérieur l'été sur le terrain de tennis (2 terrains).

Il me fera plaisir de vous faire découvrir ce merveilleux sport en pleine évolution qui combine des éléments du tennis, du badminton et du ping-pong. Jeu facile à apprendre et à jouer, c'est aussi très social et plaisant. Une ligue est déjà formée les lundis et vendredis en avant-midi au centre communautaire.

Une séance à l'initiation au pickleball aura lieu les lundis soir, soit le 23 janvier et le 30 janvier à compter de 19h.

Si intéressé.e, veuillez me contacter, Ginette Lemaire au (450) 564-2011.

Petits et grands, BIENVENUE À TOUS!

Patinoire - consignes

·Lorsque la patinoire est **fermée**, il est strictement interdit de circuler sur la glace

·Les chiens sont interdits en tout temps



La Corporation des Loisirs de Saint-Zéphirin à reçu un don de bâtons de hockey.

Ils sont disponibles pour tous à la patinoire.

Ils doivent être remis à leur place après usage.

Merci au généreux donateur, Monsieur Michel Perreault !

NOUS RECRUTONS

LA CORPORATION DES LOISIRS DE SAINT-ZÉPHIRIN

Est à la recherche de nouveaux membres bénévoles. Si vous voulez contribuer à faire rayonner notre municipalité, contactez **Grégory Lemoyne** 819-469-5190



ÊTRE MEMBRE DU COMITÉ DES LOISIRS C'EST:

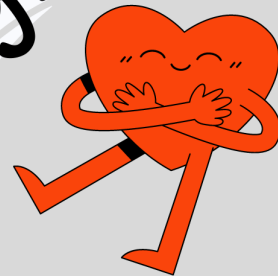
- Assister à 4 réunions par année
- Participer à organiser des événements rassembleurs
- Œuvrer au sein d'une équipe stimulante et intergénérationnelle
- Contribuer à la qualité de vie des citoyens de sa municipalité



Qu'attendez-vous?

Rejoignez-vous à nous!

Un grand merci.

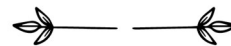
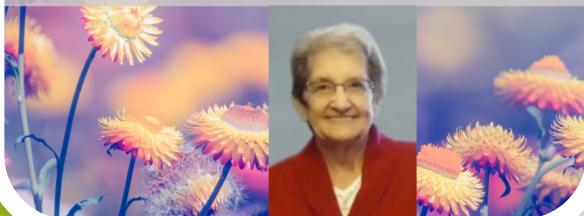


à **Sébastien Pitre** et à **Kim Marin**

pour leurs contributions au sein de la Corporation des Loisirs durant les dernières années

Sincères condoléances
nos pensées accompagnent

La famille de
Madame Dolorès Hamel Auger



Horaire des célébrations

Centre communautaire (950, rue des Loisirs)

Dimanche 15 janvier Messe 9h30

Dimanche 5 février Adace 9h30

.....

Samedi 21 janvier Messe Baie-du-Febvre 16h30

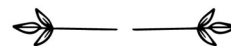
Dimanche 22 janvier Adace Ste-Monique 10h45

Dimanche 29 janvier Messe La Visitation 9h30

Dimanche 5 février Messe Saint-Elphège 9h30

Samedi 11 février Adace Baie-du-Febvre 16h30

Dimanche 12 février Messe Sainte-Monique 10h45





L'ARTERRE
Accompagner · Jumeler

L'ARTERRE est un service de maillage axé sur l'accompagnement et le jumelage entre aspirants-agriculteurs et propriétaires. Il privilégie l'établissement de la relève par la reprise de fermes (qui n'ont pas de relève identifiée), l'acquisition ou la location d'actifs, et la mise en place de partenariats afin d'assurer la pérennité des entreprises et du patrimoine agricole au Québec.

Formation pour les agriculteurs et agricultrices



Préparer sa retraite en agriculture

16 janvier et 23 janvier 2023

Quand le travail d'une vie se trouve sur la terre qui a vu grandir notre famille, prendre sa retraite prend une toute autre signification. Qu'est-ce qu'on garde, qu'est-ce qu'on laisse, à quel prix? Voilà de lourdes questions qui ne devraient pas priver d'une retraite sereine et pleinement méritée les agriculteurs et agricultrices qui ont nourri le Québec pendant tant d'années. Deux journées de formation qui permettront de préparer la plus belle récolte de votre carrière.

Vous pouvez joindre notre équipe de coordination pour toute autre information.

Téléphone : 418 523-5411 poste 109 (Québec et les environs)
1 888 535-2537 poste 109 (Partout au Canada)

Télécopieur : 418 644-5944

Courriel : arterre@craaq.qc.ca

Co-exploitation cédants-relèves

En préparation - Janvier 2023

Cette formation de 36 heures permet aux cédants et à la relève de prendre un temps d'arrêt pour réfléchir et mettre en place des actions en vue d'un **transfert de ferme harmonieux**. La formation abordera les éléments suivants:

- Développer des habiletés utiles à la **cogestion** d'une entreprise agricole jusqu'au moment du transfert;
- **Planifier** la retraite des cédants;
- Évaluer la transférabilité de l'entreprise;
- Planifier les **aspects fiscaux et juridiques** de la coexploitation;
- Se questionner sur l'**avenir** de chacun des membres directement concernés par le transfert de l'entreprise.

CONCOURS

Cotiser à son REER/CELLI, c'est gagnant



8 prix de 2 500 \$ à gagner

Pour réaliser vos projets, cotisez à un REER ou à un CELLI d'ici le 1^{er} mars 2023 inclusivement. Vous courez la chance de gagner l'un des 8 prix de 2 500 \$*.

Tous les détails à desjardins.com/concours-reer-celi



* Aucun achat ni contrepartie requis. Concours ouvert du 1er janvier 2023 au 1er mars 2023 inclusivement aux membres d'une caisse Desjardins du Québec ou de la Caisse Desjardins Ontario Credit Union inc. Valeur totale des prix : 20 000 \$. Huit tirages auront lieu aux dates suivantes : les 12, 19 et 26 janvier; les 2, 9, 16 et 23 février; et le 9 mars 2023. Certaines conditions s'appliquent.

Gestion
Joan Marcel
Processeurs à bois

Tél. : 819 297-2441
Cell. : 819 371-4437

11 480, boul. du Parc-Industriel,
Bécancour (Ste-Gertrude) G9H 3P3
gestionjoanmarcel@hotmail.com

PILKEMASTER



PROCESSEUR À BOIS



Cuisinons nos défis et partageons les solutions!

Vous contribuez au système alimentaire? La sécurité alimentaire de la population des MRC de Bécancour et de Nicolet-Yamaska vous tient à coeur?

Venez ajouter votre contribution à la table!

Objectifs : créer des liens, se mobiliser et faire avancer les réflexions en sécurité alimentaire

Cultivons notre système alimentaire durable

Le mercredi 25 janvier 2023

Au Moulin Michel à Bécancour

De 9h à 13h : Activité gratuite et dîner offert

Au menu

Défis pour notre système alimentaire
Projets inspirants
Priorisation des défis et pistes de solution

[Inscription ICI](#)

Qu'est-ce qu'un système alimentaire durable?





OPÉRATIONS IMPACT VÉHICULES HORS ROUTE (VHR) PRÉSENCE POLICIÈRE ACCRUE DANS LES SENTIERS FÉDÉRÉS

Trois-Rivières, le 20 décembre 2022 – Les policiers motoneigistes et quadistes de la Sûreté du Québec, avec la participation des Fédérations des Clubs de Motoneigistes du Québec, de la Fédération Québécoise des Clubs Quads et la collaboration du ministère des Transports et de la Mobilité durable, interviendront de façon intensive dans les différents sentiers fédérés du Québec tout au long de la saison hivernale.

Une opération IMPACT VHR est une présence policière accrue dans les sentiers avec la collaboration des différents partenaires. Cette année encore, les quadistes de la Sûreté du Québec patrouilleront également les sentiers fédérés en cette saison hivernale. Ces opérations Impact VHR permettent d’effectuer des interventions ciblées auprès des adeptes de VHR qui ont des comportements pouvant compromettre leur sécurité et celle des autres usagers.

Par le financement des Opérations IMPACT, le gouvernement du Québec souhaite favoriser un environnement plus sécuritaire pour les adeptes de véhicules hors route, mais aussi pour l’ensemble des usagers qui empruntent les chemins publics croisant des sentiers.

Pour leur part, la Fédération des clubs de motoneigistes du Québec et la Fédération Québécoise des Clubs Quads invitent les adeptes de véhicules hors route à adopter des pratiques sécuritaires et respectueuses de l’environnement et de la quiétude des citoyens.

Rappel de la réglementation VHR

Le conducteur de VHR doit, depuis le 10 septembre 2021, posséder un permis de conduire valide en tout temps, donc autant pour traverser et emprunter un chemin public que pour circuler en sentier, sur une terre publique ou sur un territoire privé appartenant à une municipalité. Il doit de plus respecter les conditions et limitations prévues au permis de conduire;

- Les quadistes et motoneigistes sont soumis aux mêmes lois que les automobilistes en ce qui concerne la capacité de conduite affaiblie par la drogue, l’alcool ou une combinaison des deux;

La limite de vitesse dans les sentiers est de 50 km/h pour les quads et 70km/h pour les motoneigistes;

Tous doivent se conformer à la signalisation dans les sentiers;

Les personnes âgées de 16 et 17 ans, en plus d’obtenir un certificat d’aptitude délivré par les différentes fédérations, doivent détenir un permis de conduire en règle et respecter les conditions qui y sont associées.

La capacité de conduire affaiblie et la vitesse sont les principales causes de collisions mortelles en quad et en motoneige. Au cours de la saison 2021-2022, 27 quadistes sont décédés lors de 27 collisions mortelles et 24 motoneigistes dans 24 collisions mortelles sur le territoire de la Sûreté du Québec.

Suite page suivante



Soulignons que ces opérations de surveillance s'inscrivent non seulement dans la réforme de la Loi sur les véhicules hors route (VHR), mais également dans la *Stratégie en sécurité des réseaux de transport 2021-2026*, « *La vie humaine, au cœur de nos actions* », qui a pour objectif de diminuer le nombre de collisions mortelles et avec blessés graves sur les réseaux routiers et récréotouristiques. Des pistes d'action sont mises en œuvre dans chacun des axes distincts : Partenariat, Intervention, Sensibilisation, Technologie, Évaluation (PISTE) par la Sûreté du Québec ainsi que ses partenaires, afin de collaborer pour tendre vers un objectif commun, celui de rendre nos routes, nos sentiers et nos plans d'eau plus sécuritaires.

Pour une randonnée sécuritaire et de plus amples informations concernant les nouvelles réglementations, nous vous invitons à consulter les sites suivants : Quebec.ca/LoiVHR. Quebec.ca/SécuritéVHR

Rappelons que par ces opérations, la Sûreté du Québec et ses partenaires souhaitent que les adeptes de VHR puissent profiter de leurs activités récréotouristiques en toute sécurité, partout à travers le Québec.



REJOINS NOTRE équipe

Tu désires t'investir et grandir auprès d'enfants, de jeunes et de parents exceptionnels ? Tu crois que le travail et le plaisir sont tout à fait compatibles ?

Ton quotidien

- Accueillir les familles
- Planifier et animer une panoplie d'activités et d'ateliers
- Intervenir et accompagner les familles à travers différentes étapes de leurs vies
- Faire rayonner notre Maison et vivre son milieu de vie
- Travailler en équipe afin de supporter tes collègues dans leurs rôles et responsabilités

De notre côté, on s'engage

- À t'offrir entre 30 et 32h de travail par semaine sur (selon TON besoin)
- À te faire grandir au sein d'un milieu de travail favorisant la conciliation du travail et de la vie personnelle
- Un salaire entre 19\$ et 20\$ et des avantages sociaux concurrentiels
- Une date d'entrée en poste flexible

Tu disposes

- d'une combinaison d'expériences pertinentes?
- De compétences ou d'études liées à notre domaine?

envoie ton c.v

À l'attention de Martine Côté
info@lelienmaisonfamille.com



81, Maurault
Pierreville
450-568-1010

Le Lien
MAISON DE LA FAMILLE

Accueil
Respect
Entraide
plaisir

CONSEILS DE SÉCURITÉ



01

Circulez sur les sentiers balisés et évitez les plans d'eau non balisés : l'état de la glace à certains endroits peut représenter un risque important pour les personnes qui s'aventurent hors des sentiers.

02

Maintenez une distance sécuritaire entre votre VHR et celui qui vous précède.

03

Maintenez allumés le ou les phares blancs de votre VHR ainsi que le feu de position rouge à l'arrière.

04

Traversez les chemins publics aux endroits où la signalisation l'autorise.

05

Respectez les propriétés privées et demeurez dans les sentiers.

06

Portez toujours votre casque et des lunettes de sécurité si le casque n'a pas de visière.

INFORMEZ-VOUS DE L'ÉTAT DU RÉSEAU AVANT DE PARTIR EN RANDONNÉE [HTTPS://WWW.FQCQ.QC.CA/IQUAD/](https://www.fqcq.qc.ca/iquad/) ET [HTTPS://FCMQ.QC.CA/FR/](https://fcmq.qc.ca/fr/)

Vous désirez faire paraître vos activités, des remerciements ou de l'information?

Veillez nous faire parvenir par courrier électronique l'information désirée à l'adresse suivante : reception@saint-zephirin.ca

Date de tombée: le 5 du mois
Parution: 15 du mois.
Tirage : 315 exemplaires